

Formation

Développer et enrichir son projet d'accueil pédagogique



Groupe d'accueillants en Maine-et-Loire

Objectifs :

- Construire un cycle de formation basé sur les attentes des participants
- Connaître et s'appropriier les obligations et les attentes des partenaires institutionnels dans le cadre d'accueil de mineurs
- Acquérir des outils et techniques d'animation en fonction du public accueilli
- Connaître les partenaires potentiels et les outils de communication

Proposition de contenu :

- Exposé théorique sur le cadre réglementaire de l'accueil de loisir et scolaire
- Réflexion autour de son projet pédagogique, de ses animations
- Connaissance de la réglementation relative à l'accueil pédagogique : sécurité, hygiène, normes, etc.
- Création d'outils de communication.

Modalités pédagogiques :

Apports théoriques complétés par une approche participative. Echanges avec des adhérents Accueil Paysan faisant de l'accueil pédagogique.

Prérequis : Pas de prérequis.

Public cible :

Personnes en cours d'installation, adhérents Accueil Paysan et porteurs de projets.

Intervenants/partenaires :

Adrien Billet, animateur Accueil Paysan. Inspection Académique, DDCSJS.

Dates : 6 novembre 2018 et autres dates à fixer avec participants

Horaires : 9h30 à 17h

Durée : 4 journées

Lieu : J1 : Ecuillé (49) et autres lieux à fixer avec participants

Organisme de formation

Accueil Paysan Pays de la Loire
70 route de Nantes
49610 MURS-ERIGNE
09 72 31 65 38 – 06 29 23 70 88
pdl@accueil-paysan.com
accueil-paysan-paysdelaloire.com

Informations utiles



Repas collectif et partagé, pensez à apporter un plat salé, sucré, etc...

- Sur demande, le stagiaire recevra à la suite de la formation, une attestation de présence.
- Pensez à : vêtement chaud, etc.
- conditions générales de ventes sur demande.

Bulletin de participation

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Téléphone :

Adresse postale :

Courriel :

Je suis éligible à VIVEA : Oui Non

Oui, je participe le :

 : 6 novembre : J 2 : J 3 : J 4

Pour vous inscrire, ce bulletin est à renvoyer avec un chèque de réservation de 40€* à

Accueil Paysan Pays de la Loire

70 route de Nantes

49610 MURS-ERIGNE

**Afin de pallier aux problèmes d'annulation de dernière minute, un chèque de réservation doit être établi à l'ordre d'Accueil Paysan Pays de la Loire. Le chèque vous sera rendu le jour de la formation.*

Attention, cette caution est non remboursable en cas d'absence non signalée 15 jours avant la date de la formation.

Faite le :

Signature :

Coût de la formation :

Pour les personnes éligibles, les frais pédagogiques sont pris en charge par leur OPCA (organisme paritaire collecteur agréé).

GRATUIT : Adhérents Accueil Paysan et porteur de projet à jour de l'adhésion.

Pour les personnes n'ayant pas de prises en charge par un OPCA et non adhérentes à Accueil Paysan Pays de la Loire, une participation de 70€/jour de formation vous sera demandée.